

Approvisionnement d'énergie

M. Andre: Je peux aussi m'en charger.

M. Forrestall: Oui, le député de Calgary-Centre (M. Andre) peut aussi le faire. Le secteur privé également et le ferait sans doute beaucoup plus utilement.

Une voix: Donnez-moi un chèque en blanc, et je ferai tout ce que vous voulez.

M. Forrestall: N'importe qui avec un chèque en blanc peut faire bien les choses. Ce qui nous inquiète, c'est d'assurer maintenant nos approvisionnements de pétrole.

Une voix: Vous n'y êtes pas du tout.

M. Forrestall: Au contraire, c'est vous qui avez tort. Rien de ce qu'on pourrait dire aux gens de l'est du Canada ne les convaincra que le ministre a raison. C'est là qu'est la crise. Je n'essaie pas d'empirer les choses. Pourquoi le ministre n'a-t-il pas pu convaincre Gerry Regan, Dick Hatfield et Alex Campbell de former une société de l'énergie des Maritimes il y a trois ou quatre ans? Pourquoi le président du Conseil privé (M. MacEachen) ne nous a-t-il pas alors raconté son histoire? Nous en avons besoin il y a trois ou quatre ans, pas parce qu'il y a maintenant une crise. Quand le président du Conseil privé a été interrogé à la Chambre l'autre jour en l'absence du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Gillespie), il est tout bonnement resté assis. J'ai de la peine à décrire la stupéfaction d'un gars du Cap-Breton, mais, à bien franchement parler, je ne pense pas qu'il savait ce qui se passait. Je pense qu'il a compris qu'il se passait quelque chose de sérieux, mais il était évident que le président du Conseil privé n'avait pas été informé ou mis au courant. Est-ce sérieux ou non? C'est ce qui nous préoccupe.

Quelles assurances avons-nous que le 1^{er} avril, à la fin du premier trimestre, la raffinerie de Dartmouth et les autres recevront la même quantité de pétrole qu'il y a un an, en avril 1978? Le ministre hier soir et le président du Conseil privé cet après-midi nous ont tenu de beaux discours. Ni l'un ni l'autre ne nous ont dit sans équivoque qu'il y aurait autant de pétrole aux raffineries de Montréal et de Dartmouth et à toutes les autres raffineries d'Imperial Oil le 1^{er} avril 1979 qu'il y en avait le 1^{er} avril 1978. C'est ce qui préoccupe les gens. Nous entendons parler de toutes les grandes choses que Petro-Canada peut faire, fera ou est en train de faire, mais personne ne nous a assuré que nous obtiendrons ce pétrole.

La capacité de stockage diminue, et c'est à la fin du printemps et au cours des mois d'été qu'on refait les stocks pour l'année suivante. Y aura-t-il du pétrole en avril, en mai et en juin pour remplir ces réservoirs?

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Pas si Exxon continue à vous enlever votre pétrole.

M. Forrestall: L'autre question qui me préoccupe, monsieur l'Orateur, est celle du prix. Le prix du pétrole pour livraison immédiate sur les marchés d'Europe de l'Ouest hier après-midi à 4 heures variait entre \$21 et \$24. Devons-nous nous attendre

[M. Forrestall.]

dans la région atlantique du Canada à payer ce prix pour un baril de pétrole? Nous payons aujourd'hui \$17.50, mais de combien ce prix aura-t-il augmenté le 1^{er} septembre, par exemple? Le ministre peut-il nous le dire? Que fera le Mexique si le Moyen-Orient monte son prix? Je le répète, à Charlottetown on paie \$60 pour 1000 kilowatts-heures et \$48 à Halifax. Nos usagers industriels paient \$140,000 pour 3.9 millions de kilowatts-heures. Comment pouvons-nous attirer les industries quand l'énergie dans notre région coûte tellement plus cher que dans le reste du pays? Quel que soit l'écart que combient les arrangements de compensation pour le pétrole, il en coûte quand même \$60 pour 1000 kilowatts-heures dans l'Île-du-Prince-Édouard. Qu'entend faire le gouvernement à ce sujet? Jusqu'où permettrait-il aux prix de grimper?

● (1700)

Je suis un peu surpris de voir dans quelle curieuse position s'est retrouvé cet après-midi le président du Conseil privé, obligé de se présenter à la Chambre et de s'adresser aux citoyens de la région atlantique du Canada à la place du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. De toute évidence, il pense qu'on ne croira pas le ministre dans cette région du pays et qu'il lui incombe de prendre la parole. J'espère qu'il jugera bon de répondre à une ou deux questions, par exemple: qu'en est-il du conflit avec le MEER, au sujet de la création d'une base industrielle, ou encore quel sera le prix du pétrole brut qui sera livré aux raffineries de Dartmouth ou de Montréal en septembre ou à la fin de l'année. J'espère qu'il pourra nous donner des assurances qui auront quelque apparence de vérité au sujet de notre approvisionnement pour le reste de l'année. Voilà les questions qui nous préoccupent.

Comme le ministre l'a dit, le bill dont nous sommes saisis est semblable à un bill qui a déjà été présenté. Nous sommes disposés à le renvoyer rapidement au comité pour qu'il puisse y être étudié avec toute l'équité nécessaire et que le gouvernement puisse imposer une forme de surveillance ou de contrôle en cas de pénurie afin d'assurer une distribution équitable des ressources disponibles. Je suis impatient d'étudier la question au comité. Peut-être un porte-parole du gouvernement interviendra-t-il plus tard—j'espère que ce ne sera pas pour nous parler de cette imposture qu'est Petro-Canada, mais pour dire aux habitants de l'est du Canada de quelle quantité de pétrole nous disposons, combien il en coûtera et s'il va leur parvenir.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre, je vous prie. Le député d'Algoma (M. Foster) demande-t-il la parole?

M. Foster: Monsieur l'Orateur...

M. Paproski: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Le député met-il fin au débat?

M. l'Orateur adjoint: Non, je n'ai pas dit ça. J'ai demandé au député s'il voulait prendre la parole et intervenir dans le débat de sorte que l'on sache clairement qui aura la parole à 8 heures lorsque la Chambre reprendra sa séance.